

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

SESSION 2025-2026

11 FÉVRIER 2026

PROPOSITION DE RÉSOLUTION¹

VISANT À PRÉSERVER LES CONDITIONS D'ORGANISATION ET L'ACCESSIBILITÉ
DES CANTINES SCOLAIRES ET DE L'ACCUEIL TEMPS LIBRE

AMENDEMENT(S)

DÉPOSÉ(S) EN SÉANCE

¹ Voir doc. 200 (2025-2026) n°1 à n°2.

TABLE DES MATIÈRES

1	Amendement n°1 déposé par Mme Dorothée De Rodder, M. Ersel Kaynak, M. Ibrahim Dönmez	3
---	--	---

1 Amendement n°1 déposé par Mme Dorothee De Rodder, M. Ersel Kaynak, M. Ibrahim Dönmez

Dans la proposition de résolution visant à préserver les conditions d'organisation et l'accessibilité des cantines scolaires et de l'accueil temps libre, les points 3 à 5 sont supprimés.

Justification

Cet amendement vise à recentrer l'objet de ce texte sur la seule problématique de la TVA sur les cantines scolaires.